

ASSOCIATION TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT SUISSE SECTION FRIBOURG



Rapport Annuel 2020

ATE Fribourg, Route de la Fonderie 8C, 1700 Fribourg

info@ate-fr.ch

www.ate-fr.ch

Für Mensch
und Umwelt



COMITÉ DE LA SECTION 2020



Paul Coudret (président)



Prisca Vythelingum (Secrétaire générale)



Alexis Barrière (comptable)



Jacques Monnard



Andrea Felder



Simon Bischof



Gérald Collaud

ÉDITORIAL

Chères et Chers Membres,

Pas de nouvelle route pour une mobilité dite « durable »

On se souviendra surtout de 2020, puis de 2021, comme des années de la pandémie. A l'ATE, nous nous sommes aussi soumis aux diverses règles de comportement et de distanciation sociale. Nous avons fait connaissance avec zoom pour nos séances de comité, reporté l'assemblée générale. Mais ce n'est pas tant du covid19 dont nous nous rappellerons le plus. Ce qui nous aura le plus inquiété, c'est « ce tapis roulant peint en noir qui se met en marche dès qu'on appuie sur le démarreur de la voiture », selon le mot de l'humoriste français François Cavanna.

Je parle de... la route.

Mon prédécesseur à la présidence de la section, Savio Michellod, auquel je rends hommage pour son travail, l'avait dit fermement dans une interview à La Liberté : l'ATE Fribourg s'opposera à tout projet de nouvelle route. A l'époque, il y a à peine deux ans, c'était à propos du projet de route de contournement de Belfaux qui refaisait surface. Depuis, il y a eu la résurrection du projet Marly-Matran, des réflexions avancées sur celui d'une autre route autour de Romont, de Prez-vers-Noréaz, de Givisiez et bien sûr de Guin. Tout d'un coup, c'est comme s'il pleuvait des rubans de bitume !

Certes, ces projets ne sont pas nouveaux. Mais alors qu'avec 4076 km de routes nationales, cantonales et communales pour 245'000 véhicules à moteur de tout genre à fin 2019, le canton n'est pas le plus mal loti du pays, les voir ressusciter laisse plus que songeur sur les ambitions « vertes » et « durables » de notre gouvernement. On peut même dire qu'il y a une hypocrisie politique évidente entre ses déclarations d'intention à propos d'écologie et ce qui se déroule en fait dans les cuisines de notre gouvernement cantonal. En clair, nous constatons chaque jour que notre gouvernement prend les citoyens pour des idiots qui vont avaler tout cru les faibles promesses d'un plan climat minimal. A moins qu'il n'ait l'intention avouée de subventionner directement et indirectement les entreprises locales du bâtiment et du génie civil en les faisant travailler sur de nouvelles routes.

Or, nos autorités n'ont pas pris la mesure de la grogne des Fribourgeoises et des Fribourgeois : les habitants ne veulent manifestement pas de nouvelles routes. Ils aspirent à pouvoir circuler en sécurité sur celles qui existent quel que soit le moyen de locomotion choisi. A Belfaux comme à Marly et maintenant aussi à Romont ou à Bulle et à Fribourg, des mouvements de la société civile

s'interrogent sur l'opportunité de nouvelles routes que les Autorités veulent leur imposer sans penser qu'elles pourraient simplement penser à entretenir correctement celles qui existent déjà.

Être contre les routes, est-ce être contre la mobilité ? Non, car la mobilité n'a rien à voir avec le nombre de voitures et de km de bitume mais tout avec la facilité avec laquelle on doit pouvoir utiliser les infrastructures de mobilité. Si elles sont bien aménagées, aisées d'accès et disponibles pour toutes et tous, il n'y a pas besoin de charger cette barque avec du bitume supplémentaire. Ce qu'il faut, ce n'est pas de nouvelles routes mais avoir le courage politique d'affecter les fonds prévus pour ces routes à l'aménagement correct du réseau actuel. Ou à la défense du climat.

Sinon, le choix de notre gouvernement de placer l'année 2021, et celles à venir, sous le signe du développement durable restera vide de sens. **Paul Coudret, Président**

VIE DE LA SECTION

MEMBRES

Les membres de la section sont passés de 2'352 à 2'300 entre fin 2019 et fin 2020.

RAPPORTS ANNUELS EN LIGNE

Notre rapport annuel peut être consulté et téléchargé sur le site de la section : <https://www.ate-fr.ch/activites/rapports-annuels>. Cependant, pour celles et ceux qui le souhaitent, une version papier peut être commandée au secrétariat général (info@ate-fr.ch).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

L'Assemblée générale 2020 a eu lieu le 12 septembre 2020 à 11h00 à la Salle Rossier, Rue de l'Hôpital 2 à Fribourg. Les comptes et le budget ont été approuvés à l'unanimité. Tous les membres du comité qui se représentaient, ont été élus ou ré-élus par acclamation. : Alexis Barrière (caissier), Simon Bischof, Gérald Collaud, Paul Marie Coudret, Andrea Felder et Jacques Monnard.

Savio Michellod a démissionné de son poste de président et du comité pour se consacrer à ses nombreux mandats politiques et professionnels et libérer du temps pour sa vie privée. Prisca Vythelingum remercie Savio Michellod pour son engagement précieux en faveur des valeurs de l'ATE et pour l'excellente collaboration.

Ensuite, l'assemblée générale a élu par acclamation Monsieur Paul Coudret au poste de président de la section.

Après une légère collation qui respectait les normes COVID, Monsieur Simon Kellenberger, collaborateur scientifique, Team vélo, Service de la mobilité du Canton de Fribourg a présenté « La mise en œuvre du plan sectoriel vélo ». À la suite de cet exposé, les membres ont visité les remparts Est de la Ville de Fribourg, guidés par Madame Florence Da Cuz.

ACTIONS

PÉDIBUS

Le Pedibus est un système d'accompagnement qui permet à un groupe d'enfants entre 4 et 8 ans de se rendre à pied à l'école sous la conduite d'un adulte.

Chaque ligne Pedibus est initiée par des parents qui en partagent la conduite et en déterminent les arrêts et l'horaire. La Coordination Pedibus Fribourg œuvre au développement du Pedibus sur le territoire du canton par une action de promotion et de soutien auprès des familles. En favorisant la mobilité douce, la Coordination place au cœur de son action la santé et la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Le Canton de Fribourg a compté 91 lignes Pedibus actives durant l'année 2020, réparties sur l'ensemble de son territoire. Comme chaque année, de nouvelles lignes ont été créées (+14) et d'autres ont arrêté leur activité (-18). À noter que, depuis cette année, nous comptabilisons toutes les lignes actives durant l'année civile et non plus uniquement les lignes actives au 31 décembre.

En moyenne, les lignes fribourgeoises effectuent 11 trajets par semaine d'une longueur moyenne de 745 mètres. Cela correspond à un total de 7,9 km de marche par semaine. Si l'on divise cette distance par le nombre de jours d'école par semaine (4), chaque enfant marche 2 km par jour. Ce qui correspond à environ 30 minutes d'activités physiques, la moitié de la dose d'activité physique journalière recommandée aux enfants par l'OMS.

En utilisant les informations de nos lignes et d'autres études, nous calculons approximativement que les enfants du pedibus Fribourg ont évité en 2020 la production de 99 tonnes de CO₂, contribuant ainsi à la réduction de gaz à effet de serre et à un environnement plus sain.

L'année 2020 a été une année inhabituelle pour le Pedibus avec l'arrêt des écoles au printemps et l'annulation de nombreuses manifestations et rencontres. Toutefois, dès la reprise des écoles, le Pedibus s'est avéré être très adapté à la nouvelle situation. Et nous avons réussi à communiquer malgré tout avec les familles et nos partenaires.

Carnaval

Juste avant le semi-confinement, le 23 février 2020 le Pedibus a participé au Carnaval des Bolzes avec plus de 40 participants. Les organisateurs ont enregistré quelque 9000 entrées payantes. Une grande visibilité pour le Pedibus. Une activité spéciale a été créée par la Coordination Pedibus Fribourg pour tous les enfants du canton entre 4 et 8 ans. Les enfants étaient invités à participer à un concours de dessin. Ils ont illustré et décrit leurs meilleurs souvenirs lors d'une balade avec le Pedibus, parents, amis, grands-parents, ou classe. Leurs œuvres d'art ont été postées sur notre site. 17 dessins ont été mis en scène et ont donné naissance à une première histoire de « mon ami Pedibus ». Une vidéo a été postée sur Facebook et sur le site de la page cantonale afin de permettre à tous les enfants de visionner les dessins du concours.

Sur la base de cette première histoire, une auteure et une illustratrice professionnelles ont été mandaté pour créer un livre.

Une manière innovante de renouveler les supports de sensibilisation de la campagne Pedibus. En effet, non seulement ce livre répond aux besoins des familles, école et communes mais il ouvre également nos champs d'actions. Le livre a été publié ce printemps 2021.

La Journée internationale à pied à l'école a été fêtée le 18 septembre en ville de Fribourg, à Guin, à Marly, à Romont ainsi que dans plusieurs communes du canton. A cause des restrictions sanitaires, l'organisation de la Journée n'a pas été une simple affaire et les conditions sont restées incertaines jusqu'au dernier moment. Un vrai suspense ! Mais fort heureusement, beaucoup d'évènements festifs ont tout de même pu avoir lieu cette année pour le plus grand plaisir des enfants.

Nous sommes heureux d'avoir assisté à cette explosion de couleur et remercions, tous les enfants, parents, conseils de parents, communes, lignes Pedibus et les établissements scolaires qui ont œuvrés à rendre cette Journée aussi festive que possible. **Lyane Wieland**

LE COVID VERSION ATE

Suite à la première vague de la pandémie du Covid, à partir de mars 2020, nos réunions se sont déroulées en ligne jusqu'en juin, avant de pouvoir à nouveau se dérouler en présentiel jusqu'en novembre 2020, puis en ligne à nouveau dès novembre 2020.

Différentes séances, comme celles de la commission mobilité douce ou les bourses aux vélos du printemps ont été déplacées ou malheureusement annulées.

Par ailleurs, l'assemblée générale du 30 mai 2020 a été reportée au 12 septembre 2020.

Cela ne nous a pourtant pas empêché de poursuivre nos activités, comme vous pouvez le constater en lisant ce rapport. **Gérald Collaud**

LETTRE OUVERTE MESURES POST-COVID ET PISTE CYCLABLE DE PÉROLLES

Le 15 mai 2020, l'ATE et les associations et groupements "Faites du vélo", Birdlife, COF, KUND, Fondation suisse pour la protection du paysage et de l'aménagement, Pro Natura et WWF ont envoyé une lettre ouverte au Conseil d'Etat et aux Conseil communaux des agglomérations de Fribourg et de Bulle. Dans celle-ci, elles leur demandent de mettre en place immédiatement une stratégie ambitieuse de la mobilité douce dans les agglomérations de Fribourg et Bulle, notamment en développant le réseau des voies cyclables et piétonnes, et en augmentant significativement les places de stationnement pour vélos. Pour cela, les autorités peuvent prendre exemple sur les villes de New-York, Milan ou Bogota, ou encore Genève, qui ont déployé rapidement des mesures dans ce domaine. Le 8 septembre 2020, la DAEC, par la voix de J.-F. Steiert, a répondu en mentionnant son plan sectoriel vélo et les différentes mesures déjà initiées, et en rappelant qu'une grande partie des mesures dans ce domaine sont de la compétence des communes concernées. La Commune de Fribourg a répondu à cette demande en aménageant une piste cyclable provisoire durant 60 jours sur le Boulevard de Pérolles. Des représentant-es de l'ATE ont participé à vélo à l'inauguration de celle-ci le 23 juin, ainsi qu'à l'événement organisé par la Commune pour sa clôture le jeudi 20 août. A cette occasion, la secrétaire générale de l'ATE a fait une brève allocution sur l'urgence de changer notre mobilité. **Jacques Monnard**

DOSSIERS CANTONAUX

OPPOSITION MARLY-MATRAN

Depuis le début des années 1990, soit depuis trente ans, l'idée d'une route de contournement en amont de Fribourg, entre Marly et Matran a fait son chemin. Selon les Autorités cantonales, une telle liaison permettrait de raccorder plusieurs communes du sud de la capitale à l'autoroute A12 et de délester le trafic de la traversée de Marly et du Pont de Pérolles. Accessoirement, cette liaison routière serait nécessaire au développement du Marly Innovation Center et d'une future zone d'activité industrielle située aux Pré aux Moines, au sud de Marly.

Après avoir été longtemps mis en sourdine, ce projet a resurgi de l'obscurité en 2019 à l'occasion de sa mise en consultation publique publiée à la Feuille Officielle du 11 décembre 2020. Cohérente dans son attitude d'opposition systématique à tous les projets de routes, notamment de routes de contournement, l'ATE Fribourg a annoncé clairement son rejet du projet dès l'automne 2020 de deux façons. D'une part, la section a fait officiellement recours devant le Tribunal administratif fédéral (TAF) contre le projet de nouvelle jonction autoroutière à Matran et, d'autre part en lançant une pétition contre la réalisation du projet de route de contournement lui-même.

Ces deux éléments sont en effet étroitement liés. Sans la nouvelle jonction autoroutière de Matran, le projet Marly-Matran n'a aucune justification et vice-versa. En coordination étroite avec la population locale opposée au projet et soutenue par des associations comme Pro Natura, le WWF ou encore Les Aînés pour le climat, le but de l'ATE Fribourg est clairement d'empêcher la construction de cette route de contournement et celle de la jonction autoroutière. Actuellement, le recours devant le TAF est pendant. En ce qui concerne l'action contre la route de contournement, la pétition qui a été lancée le 14 octobre 2020 a eu plusieurs effets.

D'une part et malgré les obstacles dus à la pandémie dans la récolte physique des signatures, elle en a recueilli un millier qui ont été transmises aux Autorités cantonales fin janvier 2021. D'autre part, le lancement de cette pétition a été le signal de la mobilisation des citoyens de Marly et environs opposés à cette route de contournement. Soutenue par l'ATE Fribourg, cette mobilisation a abouti à la création en janvier d'une association « Non à la route Marly-Matran ». L'écho médiatique autour de la pétition a aussi attiré l'attention d'autres opposants. Le 26 janvier 2021, les agriculteurs de Marly se sont associés à l'Association Non à la Route Marly-Matran et à l'ATE pour un point presse donné sur le terrain d'un des agriculteurs touchés par le projet.

Au final, le projet fait aujourd'hui l'objet de 108 oppositions. Une opposition issue de la société civile a donc vu le jour, très active contre ce projet. Et deux partis politiques, les Verts libéraux et les Verts se sont prononcés contre les routes de contournement et ce projet en particulier. Vu les résultats des dernières élections communales dans le canton et la montée impressionnante des Verts et du PVL, l'ATE Fribourg ose espérer que la prise de conscience initiée en partie par son action sera désormais suivie d'effets politiques concrets. A savoir, l'abandon pur et simple de ce projet. Et des autres ! **Paul Coudret**

DOSSIER – ROUTES DE CONTOURNEMENT

En Suisse, le transport est le principal facteur de réchauffement climatique. En 2015, 42 % de nos émissions de CO₂ provenaient des transports. Il est donc non seulement urgent mais avant tout nécessaire d'introduire une notion d'intérêt général supérieur dans le développement des infrastructures de mobilité. Les besoins de mobilité doivent être analysés et des solutions plus sobres en ressources naturelles, notamment en terrains agricoles, doivent être mises à disposition des usagers.

Dans le canton de Fribourg, ceci est d'autant plus important que les Autorités cantonales veulent développer agressivement les infrastructures routières en planifiant la réalisation d'au moins six nouvelles routes dites de contournement. Ces projets concernent actuellement les localités de Chiètres, Belfaux, Marly-Matran, Romont, Prez-vers-Noréaz et Givisiez. Leur réalisation en est à un stade plus ou moins avancé selon les projets. Mais des votations populaires sont prévues dans les trois prochaines années pour certains de ces projets, dont celui de Marly-Matran, pour lequel une procédure de consultation est en cours. Deux autres projets, ceux de Neyruz et de Courtepin, sont au point mort, le dernier n'étant cependant pas abandonné. Enfin, un projet à Birch (Guin) est en attente d'une décision des Autorités fédérales.

Or, en termes de mobilité, tous les signaux sont au rouge dans le canton de Fribourg : la distance journalière parcourue par personne a augmenté entre 2010 et 2015 pour atteindre 45,6 km (2010 : 39,4 km), dont 40 % pour les loisirs. La part de ces 45,6 km réalisée en voiture a aussi augmenté à 74.2 % (2010 : 71.3%) et le nombre de jeunes adultes qui conduisent une voiture est reparti à la hausse. De plus, ces routes ont été imaginées et planifiées il y a bien plus de dix ans. Entre temps, la vision de l'aménagement urbain et de la mobilité a été révolutionnée. Les jeunes sont devenus utilisateurs plutôt que propriétaires. Il suffirait d'augmenter le taux d'occupation des véhicules automobiles à 2,4 personnes, par exemple avec le co-voiturage, pour que les routes soient déchargées. Enfin et en termes économiques, l'exemple de la route de contournement de Bulle prouve que les enveloppes financières sont largement dépassées. Au détriment du contribuable.

En 2019, l'ATE Fribourg s'était engagée publiquement contre ces projets de routes de contournement, par la voix de son président et de sa secrétaire générale. Elle avait concrétisé cette volonté en accordant un soutien aux agriculteurs opposés à la réalisation du projet de contournement de Belfaux. Constitués en association et ayant désormais droit à se faire entendre auprès des responsables cantonaux de la DAEC, ces opposants continuent à bénéficier de notre soutien. En 2020 et cette année, l'ATE Fribourg a logiquement apporté son soutien aux opposants au projet de la route de contournement de Marly-Matran (voir aussi ci-dessus). La section le fera encore pour les projets qui se profilent à l'horizon, ceux des routes de contournement de Romont, Chiètres et Prez-vers-Noréaz. Et elle s'opposera aussi aux autres projets qui viendront. **Paul Coudret**

DOSSIERS GRUYÈRE

PLAN D'AGGLOMÉRATION MOBUL 4^{ÈME} GÉNÉRATION (PA4 MOBUL)

Nous avons été impressionnés par la qualité des mesures en faveur du développement de la mobilité douce (MD) et des transports publics (TP). Nous apprécions particulièrement, la mise en réseau de voies vertes reliant, en site propre, les différents points centraux de l'agglomération, associée à une amélioration du confort et de la sécurité des cyclistes.

Par contre le PA 4 manque cruellement d'ambition et de mesures concrètes pour réduire le trafic individuel motorisé (TIM) au sein de Mobul alors même qu'en 2015, sa part modale se montait à 76%, parmi les plus élevées du pays (66% en moyenne suisse et 30% à Bâle-Ville). Ce PA4 ne présente ni de véritable politique de contrôle d'accès, ni une politique de stationnement suffisamment ambitieuse pour limiter l'usage de la voiture. Nous n'apprécions guère que Mobul justifie ces mauvais chiffres par son éloignement des principaux centres urbains (Fribourg, Riviera et Lausanne) ainsi que par sa mauvaise connexion au réseau national de transports publics et semble résigné à rester en queue de classement. D'ailleurs, ce plan d'agglomération ne montre pas de véritable volonté de réduire le stationnement public et privé, y compris dans les zones d'activité. **Prisca Vythelingum**

OPPOSITION À LA MODIFICATION DU SECTEUR TOURISTIQUE CHARMEY

L'ATE section Fribourg a fait opposition à la modification du plan d'aménagement local, secteur touristique, de la Commune de Val-de-Charmey (parue dans la Feuille officielle du canton de Fribourg n° 20 du 15 mai 2020).

La zone touristique de Vounetse est actuellement un secteur très apprécié par les randonneurs, raquettistes, amateurs de skis de randonnées, de parapente, etc.

Le développement touristique de la montagne de Vounetse vise une diversification des activités de découverte et de loisirs sur les 4 saisons.

L'ATE section Fribourg a fait opposition au changement de zone dans ce secteur dans le cadre de la modification du Plan d'aménagement local (PAL). Les motifs de l'opposition reposent sur le fait que la gestion de la circulation au niveau des routes d'accès à cette zone est actuellement insatisfaisante, car trop d'autorisations ont été distribuées et trop de riverains y circulent.

Ceci est contraire aux objectifs du concept touristique pour cette nouvelle zone. Selon l'ATE Fribourg, la circulation des véhicules individuels va faire fuir les touristes qui recherchent la nature et sont prêts à se déplacer en mobilité douce. Elle considère qu'une gestion rigoureuse de l'usage des dessertes et des autorisations de circuler doit être mise en place pour l'ensemble des routes concernées avant l'acceptation de la modification du PAL. Concrètement, elle demande dans son opposition l'interdiction de circuler sur les dessertes concernées (Reposoirs-Poyet-Riond, Poyer-Riond-Vounetse, Ganet), exception faite des exploitants et des ayants droits. Elle demande aussi à ce que la liste des autorisations de circuler et l'usage de ces accès soient clairement réglementés.

L'ATE Fribourg demande également que la gestion du stationnement soit clarifiée.

Début 2021, la commune de Charmey a présenté son concept de mobilité. Celui-ci démontre les bonnes intentions de la commune mais n'est pas suffisamment contraignant pour les différentes parties concernées. De ce fait, l'ATE section Fribourg a décidé de maintenir son opposition. [Andrea Felder](#)

DOSSIERS SARINE

FRIBOURG, PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL)

Comme relaté lors de la dernière AG, l'ATE a fait une première opposition lors de la mise à l'enquête du PAL par la Commune de Fribourg. Une première séance de conciliation a permis d'obtenir certaines modifications bénéfiques.

Toutefois, malgré quelques améliorations, l'ATE a fait à nouveau opposition lors de la 3ème mis à l'enquête de septembre 2020 quant à :

- La redéfinition des secteurs de stationnement ;
- L'ajout d'un article sur les zones vertes de protection du paysage (ZVPP) qui ne doivent jamais pouvoir être utilisées comme surfaces de stationnement pour les véhicules, et
- Une série de divers points qui méritent d'être clarifiés et concrétisés.
Apport aux thématiques d'urbanisation et pour la zone de la pisciculture.

Gérald Collaud

RECOURS AU TRIBUNAL FÉDÉRAL CONTRE LA JONCTION DE MATRAN

L'ATE, section Fribourg a fait recours auprès du Tribunal fédéral administratif (TFA) contre la modification de la jonction de Matran, le 16 octobre 2020. Ce dossier, sous la responsabilité de l'Office fédéral des routes (OFROU), prévoit entre autres, la création d'une nouvelle bretelle d'entrée direction Fribourg et le passage de trois à six voies sur le pont. Le besoin d'une infrastructure de cette taille et de ce coût (44 millions de francs) n'est absolument pas prouvé et la coordination avec le plan d'agglomération de 4ème génération (PA4) est inexistante.

Nous n'avons, par ailleurs, jamais pu débattre de la proportionnalité de ce projet avec une entité neutre puisque le processus se fait entièrement à l'intérieur du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) qui imagine, propose et conduit le projet par son Office fédéral des route (OFROU). Nous attendons avec inquiétude le verdict du TFA.

Prisca Vythelingum

PRISE DE POSITION DU PA4 DE L'AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG

Les projets d'agglomération visent à favoriser la mise en œuvre d'un développement coordonné des transports et de l'urbanisation dans les zones urbaines. Ces projets permettent d'obtenir des subventions de la confédération, et ce jusqu'à 50% du coût des projets. En 2020, l'agglomération de Fribourg a terminé l'élaboration de son quatrième projet (ci-après PA4).

Ce PA4 a été présenté publiquement le 15 octobre 2020 à 18h30 à la Grenette. Des membres du comité ont participé à cette séance pour représenter l'ATE et poser des questions. Par ailleurs, l'ATE section Fribourg a aussi fait part de ses observations par écrit, en particulier pour relever l'échec à ce jour des mesures de mobilité pour favoriser le transfert modal dans l'agglomération, et pour demander qu'une gestion de la centrale de régulation de trafic et la création des plateformes multimodales soient réalisées de façon globale et coordonnée afin

d'éviter des congestions et des reports de trafic.

Par la suite, le PA4 sera adapté et adopté par le conseil d'agglomération au printemps 2021. Nous ne pouvons qu'espérer que l'agglo a tenu compte de nos remarques. **Gérald Collaud**

DOSSIERS GLÂNE

MONTET – RECOURS À LA DAEC, PAD LES AYEUX

En août 2019, l'ATE avait décidé de maintenir son opposition au PAD Les Ayeux présenté par la commune de Montet (Glâne) (cf. rapport annuel 2019). Le 3 mars 2020, la commune de Montet a rejeté cette opposition. Le 6 avril 2020, l'ATE a déposé un premier recours à la DAEC contre cette décision. Comme la Commune n'avait pas respecté la procédure, elle a dû reprendre le dossier et notre recours a été annulé. Dans cette nouvelle procédure, la Commune argumente que, même si le PAD ne respecte pas le PDCant 2018 et le Plan directeur des transports, édition mai 2011, elle ne se considère pas soumise à ces exigences, sous prétexte que le PAD respecte le plan d'aménagement local (PAL) et le règlement communal d'urbanisme (RCU) de la Commune de Montet.

L'ATE réfute ces arguments, car les plans d'aménagement doivent respecter la planification supérieure en vigueur au moment de leur approbation. Elle a donc déposé le 5 octobre 2020 un nouveau recours à la DAEC contre cette décision.

Jacques Monnard

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

COMMISSION "MOBILITÉ DOUCE" DE LA VILLE DE FRIBOURG

En raison de la pandémie, la commission mobilité douce de la Ville de Fribourg ne s'est réunie qu'une fois en juin, alors que la séance de l'automne a été annulée.

Lors de cette séance, différents projets ont été présentés dont la création d'une bande cyclable à la montée de la Route Neuve, la mise en test d'un nouveau marquage au giratoire de Tivoli (sas vélo avant chaque cédez le passage et un bypass vélo pour chaque trajet direct), et la mise à l'enquête d'une borne à la route de la Vignettaz. **Gérald Collaud**

COMMISSION CONSULTATIVE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La commission du développement durable s'est réunie une fois en 2020 pour parler de la stratégie du Développement Durable.

L'ATE, section Fribourg a pris position sur la consultation de cette stratégie en avril 2020.

Dans cette consultation, nous avons proposé que la stratégie du Développement Durable du canton de Fribourg, cible des mesures phares pour lesquelles, elle analyse l'entier des actions de l'État positives et négatives.

Nous avons proposé de choisir les deux cibles phares suivantes :

- Promouvoir une urbanisation du vivant (qui protège la vie) et un développement territorial efficient, respectueux du vivant, cohérent et inclusif ;
- S'adapter au changement climatique et réduire les gaz à effet de serre.

Il serait nécessaire d'analyser la globalité des actions de l'État ou d'autres administrations (agglomérations, communes) ayant une influence sur le développement territorial, le vivant et le changement climatique, que ce soit dans le travail usuel de l'État ou dans le cadre de stratégies avec des cibles conjointes comme la Stratégie de Santé 2020, le Plan Climat, le Plan de mesures pour la protection de l'air. Il est indispensable de considérer aussi les actions de l'État qui vont à l'encontre de ces cibles comme, par exemple, les projets de développement routier par exemple, qui vont clairement ralentir les efforts de transfert modal et expliquer les raisons qui justifient ces choix. Ainsi, l'action de la stratégie du Développement Durable et d'autres stratégies pourraient être présentée de façon transparente pour quelques cibles très importantes. **Prisca Vythelingum**

COMMISSION CONSULTATIVE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (CCAT)

La commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT) s'est réunie cinq fois en 2020, surtout en ligne, afin de suivre entre autres, les développements du Plan directeur cantonal (PDCant), le plan d'affectation cantonal (PAC) Rives Sud, le processus de modification de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) au sujet de la taxation de la plus-value et les suites de l'arrêt du Tribunal fédéral (TF) du 16 septembre 2020 sur l'application du PDCant . **Prisca Vythelingum**

ATELIER DE RÉFLEXION SUR LA PROMOTION DU VÉLO

Cet atelier, initialement prévu le 27 mars et qui a dû être repoussé en octobre a réuni une vingtaine de participant·es. Les thèmes abordés sous l'angle de la promotion ont été :

- vélo auprès des enfants et jeunes
- vélo pour les loisirs et le tourisme
- vélo auprès des pendulaires
- vélo au quotidien : mesures pour tous

La prochaine étape entamée avec le partenaire de l'Etat, Büro für Mobilität (bfm) est l'élaboration d'un plan d'action pour la promotion du vélo au niveau cantonal.

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Nous vous remercions d'avance de soutenir directement notre section par une aide bénévole ou par un don sur notre compte de chèque postal : CCP 17-10329-7

SITE INTERNET, NEWSLETTER, FACEBOOK

Newsletter : Si vous désirez être régulièrement informés de nos activités, il suffit de vous inscrire à notre newsletter à l'adresse : info@ate-fr.ch ;

Site internet : www.ate-fr.ch

Facebook : <http://www.facebook.com/ate.vcs.fr>

POUR NOUS CONTACTER


ATE Association transports et environnement, Section Fribourg, Route de la Fonderie 8C, 1700 Fribourg

Tél. : 079/ 559 10 40

E-mail : info@ate-fr.ch

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement nos rédactrices et rédacteurs, nos relectrices et relecteurs bénévoles et les membres du comité.



L'abonnement **général** et le **demi-tarif** sont aussi disponibles dans les points de vente TPF !



Des guichets TPF vous attendent aux gares de **Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac, Châtel-St-Denis, Palézieux** et **Romont**.

tpf.ch

tpf
●●●